

# Quatre siècles de greffes dentaires et invention de la première racine artificielle

## Four centuries of dental grafts and invention of the first artificial root

Micheline Ruel-Kellermann

*Docteur en chirurgie dentaire et en psychopathologie clinique et psychanalyse*

### Mots clés

- ◆ dentaire
- ◆ XVIe - XIXe s.
- ◆ greffe
- ◆ réimplantation, transplantation

### Résumé

La greffe dentaire désigne les actes de réimplantation (autogreffe) et de transplantation (hétérogreffe) consistant à faire revivre une dent momentanément séparée de son milieu naturel. La réimplantation, décrite depuis l'Antiquité, a d'abord été pratiquée à la suite de traumatismes de toutes sortes pour replacer les dents dans leurs alvéoles ; à partir du XVIe siècle, elle remédiera bien souvent à "l'impéritie" des opérateurs. De ces réimplantations naît l'idée de transplanter la dent d'un donneur dans une autre bouche pour en remplacer une venant d'être extraite. Certains vont s'insurger contre ces actes mutilants. Enfin, on ne pourra que regretter l'absence d'intérêt pour les toutes premières astucieuses *racines artificielles* proposées par Maggiolo en 1807.

### Keywords

- ◆ dental
- ◆ 16th to 19th century
- ◆ graft
- ◆ plantation
- ◆ transplantation

### Abstract

From plantation was born the idea to transplant one tooth from one mouth into an other mouth. It is a pity that the artificial root of Maggiolo has been unknown.

En cas de traumatismes, Hippocrate préconisait déjà de replacer et maintenir les dents en les "joignant l'une à l'autre, non seulement à deux, mais encore à plusieurs, jusqu'à la consolidation, avec un fil d'or, de préférence, sinon avec un fil de lin" (T IV, "Des articulations" n° 32, trad. Littré). Celse, Abulcassis, ou Chauliac, pour ne citer que les principaux, épilogueront sur les lavages astringents ou la matière des fils. Des succès de ces réinsertions se développeront les réimplantations desquelles naîtra l'idée d'implanter une dent étrangère dans l'alvéole d'une dent extraite. On va considérer ces opérations selon quatre grandes périodes : 1- les balbutiements des XVIe et XVIIe s., 2- l'aventure scientifique du XVIIIe s., 3- la désaffection de la première moitié du XIXe s., 4- la démarche expérimentale de la deuxième moitié.

### XVI-XVIIe s. les balbutiements

Ambroise Paré (1509-1590) note en 1575, sans les nommer, les deux possibilités opératoires : "Or posons le fait qu'il y eut

une dent mise du tout hors de sa place par quelque coup ou par l'impéricie de l'arracheur de dents, ou du malade qui lui en aurait fait tirer une bonne pour une mauvaise, on la doit promptement remettre droitement à sa place & la bien lier avec les autres proches, & par ce moyen elle peut reprendre. Un homme digne d'estre creu m'a affirmé qu'une Princesse ayant fait arracher une dent s'en fit remettre subit une autre d'une sienne damoyelle, laquelle se reprint, & quelque temps apres, maschoit dessus comme sus celle qu'elle avoit fait arracher auparavant : cela ay-je ouy dire, mais ne l'ay pas veu : & s'il est vray, il peut bien estre". Voilà parfaitement résumé le propos : maladresse de l'opérateur et erreur diagnostique sont bien les deux principales sources des réimplantations et l'essai relaté de transplantation est l'œuvre probable d'un opérateur très audacieux. Désormais, il y aura les adeptes et les détracteurs. Si Urbain Hémarde (1548 ?-1598) rétorque que "se trouve sans raison l'opinion de ceux qui osent bien affirmer" ces succès (1582), une cinquantaine d'années après, Dupont ( ?-1661), prétendument "opérateur du Roi", assure "oster et empescher à jamais le mal des dents, sans les arracher, en

### Correspondance :

109, rue du Cherche Midi, 75006 Paris (micheline@ruel-k.net)

**REMEDE**  
**TRES-VERITABLE**  
 ET TRES ASSEVRE' POVR  
 OSTER ET EMPESCHER A  
 jamais le mal des dents, sans les arra-  
 cher, inuenté & pratiqué,  
 PAR MOY  
**DVPONT.**  
 OPERATEVR  
 ROYAL  
 RECOGNEV  
 EXPERT POVR TOVTES  
 fortes de maux & accidents qui tom-  
 bent sur les dents :

*pour l'utilité du public aychar-té de carrier, &  
 aychar-té de menton la rue Nicol-s-Merry,  
 visà-vis la rue Saint Martin,  
 à l'Esco de Breisgnois.*

M. DC. XXXIII.



Fig. 1. Dupont (1633)

Fig. 2. Rowlandson. Transplantations collectives (1787). B. N. Estampes (reproduit dans *Histoire illustrée de l'art dentaire* de Dechaume et Huard, p. 338)

luxant modérément la dent" (1633) (Fig. 1). Cette ébauche de sub-luxation thérapeutique qui est une sorte de réimplantation partielle est largement préconisée au XVIIIe s. et sera encore utilisée à des fins orthodontiques au XIXe s.. Il propose aussi un "Nouveau remède ... consistant à extraire la dent malade et à lui en substituer une autre prise au choix du patient sur un mort ou sur un vivant" (sd), et offre ainsi l'idée d'utiliser des dents "sèches".

## XVIIIe s. l'aventure scientifique

Durant ce siècle, les réimplantations et les transplantations vont être l'objet de toutes les tentatives. Concernant les réimplantations, rares sont ceux qui doutent du bien-fondé de l'opération tel Pierre Dionis (1650-1718), chirurgien de Louis XIV, qui ne "croit point qu'une dent qui a été totalement enlevée se puisse raffermir dans sa cavité & reprendre vie comme auparavant" (1707) ; Honoré Gaillard Courtois partage ce scepticisme en déclarant qu'"on est exposé très souvent à avoir des abcès dont on ne guérit que par la perte de cette dent" (1775). La majorité des auteurs affiche généralement un franc optimisme. Pour Pierre Fauchard (1678-1761) les circonstances l'amenant à réimplanter sont clairement imputées au patient. En témoigne le chapitre intitulé : "Sur une Dent saine qui fut ôtée par la faute de la malade & promptement remise avec succès dans son même alvéole, sans que la malade s'en aperçut", où est exposé le cas "de la fille cadette de M. Tribuot, alors âgée de 18 ans" (1728). Pour Claude Mouton (?-1760), "cette pratique lui a réussi, contre son espérance, jusque sur des dents de lait" (1746). Louis Lécluze (1711-1792) a fait "cette opération à plus de 300 soldats de Flandres... à plus de 80 pauvres gens. Toutes ces dents subsistent sans causer la moindre douleur ; elles étaient si bien raffermies le huitième jour qu'elles coopéraient aux fonctions des autres" (1754). Étienne Bourdet (1722-1789) doit sa théorie de la luxation thérapeutique dont il se prétend en être l'inventeur à une "dent enchylisée ... Je voulus finir l'opération avec le davier ; la demoiselle ne voulut jamais y consentir, & je n'achevai pas l'extraction. Je lui proposai de la remettre en place, mais elle le fit elle-même. Quelques mois après ... je trouvai la dent fort solide, je la nettoyai & je la plombai.

Après avoir bien réfléchi sur cette cure inattendue, je tentai la même opération sur plusieurs pauvres ; & c'est uniquement le succès qui m'a confirmé dans cette pratique" (1757).

Concernant les transplantations, les adeptes sont également nombreux, seuls les chirurgiens se montrent très méfiants, voire opposés à cette opération uniquement réservée aux dents monoradiculées supérieures, relationnelles par excellence. La dent transplantée est maintenue en place en étant attachée à ses voisines avec des fils cirés, ou en or etc.. Les auteurs s'accordent tous sur les principales règles à observer. La première est de trouver la dent la plus adéquate possible, car les ajustements à la lime d'une dent trop volumineuse sont loin de donner des résultats toujours satisfaisants (Fauchard en 1728 rapporte ses difficultés avec "M. de Romatet, qui envoya chercher sur le champ un Soldat de sa Compagnie qu'il avait déjà prévenu"). Les deux autres préoccupations soulignées par Geraudly (?-1753) sont l'âge et la bonne santé du "donneur" : "examiner si celui de qui vous prenez la Dent à transplanter est sain. Il faut que ce soit un jeune homme de douze à quinze ans..." (1737). Mouton ne garantit "l'opération conduite & dirigée par un habile homme ... qu'autant qu'elle est faite sur un sujet bien constitué" (1746). Les proies faciles pour ce commerce sont les jeunes Savoyards que Louis-Sébastien Mercier (1740-1814) décrit "gens de peine, porteurs-d'eau, gagne-deniers, crocheteurs, décrotteurs, en groupe au coin des carrefours ... Ils épargnent sur le simple nécessaire, pour envoyer chaque année à leurs pauvres parents". En ajoutant qu'ils ont le "visage barbouillé de suie, les dents blanches, l'air naïf et gai", il souligne la fallacieuse blancheur des dents, déjà dénoncée en 1743 par Bunon (1702-1748)). Ceux qui vont utiliser "ce matériau de choix", certains de leur succès, le feront sans état d'âme. "On sçait que la Dent d'un Savoyard non seulement s'ajuste à merveille, mais se naturalise & s'affermi si bien dans une bouche étrangère qu'elle dure autant que toutes les autres. ...Il est bon de s'assurer de plusieurs sujets, Savoyards ou autres ; afin que si la Dent de l'un n'est pas convenable, on la lui remette pour qu'il n'en soit point privé, & de pouvoir en essayer plusieurs, jusqu'à ce qu'on en trouve une à peu près conforme à celle qu'on veut remplacer" (Bourdet). "Par bien des raisons, je lui conseillais celles de Savoyard, ce qu'il adhéra ; l'opération des dents fut faite le même jour, & il est survenu si peu d'acci-



Fig. 3. John Hunter, greffe d'une dent immature sur une crête de coq (Hunterian Museum, Londres) (reproduit dans *Histoire illustrée de l'art dentaire* de Dechaume et Huard, p. 193)

dents, que dès le lendemain, ce Monsieur soutint sa Thèse de Droit" (Jourdain, 1734-1816) (1760). Honoré Gaillard-Courtois, toujours sceptique, frise l'abject en disant des Savoyards : "ce genre d'homme à qui la pluie d'or aplanit tous les obstacles se vendrait non seulement en détail pour avoir de l'argent, mais même tout entier s'il le pouvait" (1775).

Avec moins de succès, on va essayer d'utiliser des dents sèches, probablement par difficulté à trouver des dents vivantes, pour avoir aussi plus de choix et pour un moindre coût. Fauchard en 1746 écrit "il est indifférent qu'elle soit ou récemment, ou depuis longtemps tirée. ... On y fera des coches, ou de petites entailles ... sur trois ou quatre endroits de sa racine". Bourdet fera de même, "afin que l'alvéole, ... puisse remplir ces entailles, ce qui rend ces sortes de Dents très-solides" (1557).

Les chirurgiens sont réservés : Nicolas Andry (1658-1742) souligne la gêne "dans une constante incertitude du succès". Il sera le seul à ouvertement dénoncer en 1740 "la cruauté à faire arracher de la bouche d'un jeune homme, ou d'une jeune fille de douze à quinze ans, les dents bien saines & des plus apparentes". Antoine Portal (1742-1832) rejette tout autant "la replantation des dents de Savoyards que celle des dents sèches... ce sont des faits extraordinaires & sur lesquels il ne faut point compter" (1768). Antoine Louis (1723-1792), peu intéressé par la question, s'en tient aux "dents tirées de mâchoires des personnes mortes qui avaient des dents fort saines" (1789).

Si en France on a vu quelques réticences, également en Allemagne, en revanche, en Angleterre où l'essor industriel a un demi-siècle d'avance sur les autres pays, la transplantation est pratiquée sans mesure. Rowlandson en a fait une caricature célèbre (Fig. 2). Trois principaux auteurs, Hunter, Bell et Fox, seront traduits en français. John Hunter (1728-1793), anatomiste, chirurgien et naturaliste le plus important de sa génération, a consacré beaucoup de ses recherches à l'odontologie ; il greffe une dent immature sur une crête de coq (Fig 3) ; il élargit les possibilités de temps de réimplantation en déclarant "qu'il faut le tenter même vingt-quatre heures après

l'accident, ou enfin tant que l'alvéole peut recevoir la dent, ce qui peut avoir lieu après plusieurs jours" (1771). En 1778, il insiste d'emblée sur la nécessaire coopération du patient et la présence de plusieurs donneurs à disposition ; puis sur le fait que le receveur ne doit pas faire ou avoir fait récemment usage de mercure (traitement des maladies vénériennes), la dent *scion* (dent implantée) doit être prélevée chez "une personne saine et bien portante". Hunter ne croit pas "qu'une infection quelconque puisse être communiquée par les humeurs en circulation", mais reconnaît avec honnêteté bien des échecs "quand l'alvéole et la gencive rongent la racine". Dix ans plus tard, Benjamin Bell (1749-1806) prend la précaution "pour éviter le danger de communiquer des maladies ... de tremper la dent à transplanter pendant quelques secondes dans l'eau tiède" (1787). Vingt ans plus tard, Joseph Fox (1776-1816) prendra le tournant du XIXe s. en faisant "observer que la transplantation porte avec elle un caractère d'immoralité" (1806).

### Première moitié du XIXe s. la désaffection

Cent ans après Dionis, Jean-Baptiste Gariot (1761-1835) déclare : "Je n'ai jamais vu qu'une dent, entièrement arrachée de son alvéole et remise en place, ait repris, je ne dirai pas vie, ce qui est tout à fait impossible, mais seulement de la solidité" (1805). Christophe-François Delabarre (1784-1862) d'un côté, ayant pratiqué sur lui-même une réimplantation s'en dit "dégoûté pour son compte" ; mais de l'autre, il cite la réussite d'une greffe avec résection radiculaire par son élève, M. Delavigne, (1820). Pour François Maury (1786-1840) la réimplantation reste encore "le seul moyen de réparer l'extraction d'une dent saine pour celle d'une dent cariée ou d'une dent de remplacement pour une dent de lait" (1828). Le plus méfiant de tous est Pierre Joachim Lefoulon (?-1841) qui cite "l'observation d'un cas de tétanos nerveux survenu après le remplacement d'une molaire... qui ont fait périr le malade" (1841).

Quant aux transplantations, les auteurs vont s'élever contre l'inhumanité de ces pratiques ainsi qu'en dénoncer tous les risques et les nombreux aléas thérapeutiques. Dès 1802, Louis Laforgue déclare "s'il y a probité et connaissance chez les dentistes, ils n'entreprendront point ces opérations ; mais dans le cas où la passion de l'or les conduirait, je les invite à

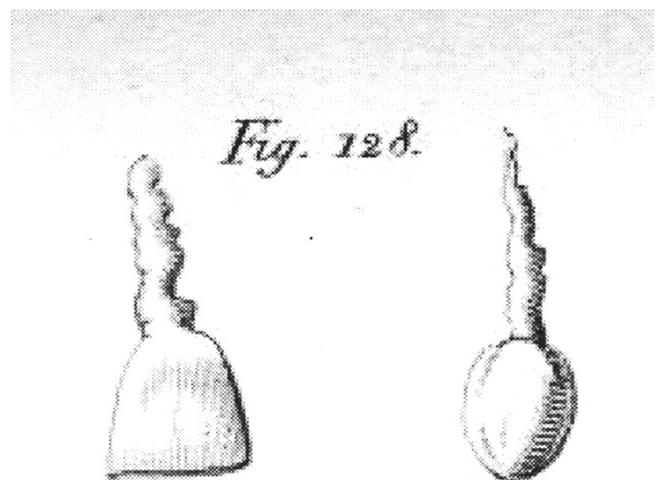


Fig. 4. La fig. 128 représente une dent grande incisive et une conoïde, détruites par l'absorption, qui furent enlevées par un dentiste de Lyon sur un jeune savoyard et qui furent placées dans les alvéoles d'un négociant en 1794. (Ch. F. Delabarre, *Traité de la partie mécanique de l'art du chirurgien-dentiste* T II, Fig. 128)

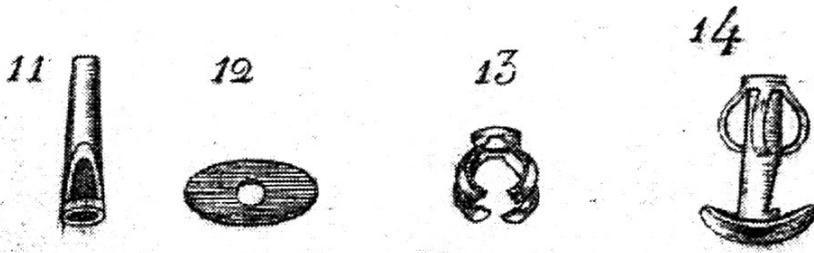


Fig. 5. Racine artificielle de Maggiolo (pl. 1 du *Manuel de l'art du dentiste*)

agir à découvert avec les dents sèches ; ils éviteront les mutilations dont la justice devrait les punir". *Idem* pour Fournier de Pescay (1814) et Jacques-René Duval (1759-1854) qui parle pour la première fois "d'une sorte de greffe" (1817). Christophe-François Delabarre recommande de ne rien "entreprendre qu'après s'être mis à l'abri de tout reproche, en avertissant ses cliens des inconvénients et même des dangers qui peuvent en résulter" (1820) (Fig. 4). François Maury pense "qu'elle doit être désormais bannie de la chirurgie française" (1828, 1833, 1841). Andral dans le *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques* (1831) dénonce "cette cause de trafics infâmes". Antoine Desirabode (1781-1851) déclare "l'opération barbare ... procédé immoral" (1845). Enfin, William Rogers (1847) "un acte de cruauté que l'humanité réprouve".

Le dixième chapitre intitulé "Fabrication des racines artificielles, propres à porter une dent à pivot" du *Manuel de l'art du dentiste* de Jourdan et Maggiolo (1807) semble être passé inaperçu, quoique cité par Maury dans la bibliographie de la 3<sup>e</sup> édition de son *Traité complet de l'art du dentiste* (1841). Les auteurs pressentent que leur travail publié à Nancy, "loin de la Capitale où la fortune la plus brillante encourage tous les succès des artistes célèbres", ne connaîtra pas le succès d'une publication parisienne. Maggiolo y présente l'invention du premier implant métallique "une racine artificielle en or, qui soit assez forte pour recevoir et porter une dent à pivot aussi solide que si elle était posée sur une racine naturelle. ... Les dentistes prévoyants et ingénieux devroient en avoir un assortiment de toutes grosseurs et variées dans toutes les dimensions ... On reconnaîtra que la racine a pris une solidité suffisante, ... lorsqu'elle se maintient à la place en exerçant sur la gencive une pression de bas en haut. ... Je conseille donc de n'y placer un pivot simple, qu'un mois après que la racine aura été placée. ... Une échancrure pratiquée au bas du corps de la racine artificielle assure le drainage des humeurs qui peuvent fluer". Et de conclure : "on peut considérer cette opération comme une des plus belles de l'art du dentiste" (Fig. 5).

## Seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. : la démarche expérimentale

Les avancées scientifiques vont considérablement modifier les pratiques et permettre à la fois de réhabiliter ces opérations tombées en désuétude. Rappelons brièvement les expérimentations de greffes animales, épidermiques, "siamoises" de Paul Bert, les progrès en histologie de Magitot (1857), les débuts de l'anesthésie chirurgicale au protoxyde d'azote promu par Préterre en 1866, puis au dernier quart du siècle, les débuts de l'antiseptisme (Lister) suivis de l'asepsie, grâce aux découvertes pasteuriennes et enfin les balbutiements de l'anesthésie locale. Théophile David (?-1892) en 1877 présente une thèse sur "La greffe dentaire", dans laquelle il évoque "l'insuccès obtenu avec des dents en métal (Maggiolo), en porcelaine qui présentent une surface trop polie et sur laquelle les ostéophytes ne peuvent se créer des cavités comme ils le font sur les racines de dents naturelles". Jean Rédier (1848-1915) présente en 1879 deux cas de greffes. Émile-Jean Magitot (1833-

1897) classe les réimplantations en "greffe par restitution immédiate et greffe avec perte de substance". Il rappelle qu'Hunter avait déjà mentionné cette opération puis que Delabarre, Alquié, Coleman, Lyons, Pietkiewicz, David, Rédier etc. pratiquent cette réimplantation après résection de tous les tissus pathologiques. Magitot distingue également trois sortes de greffes par transplantation : "d'un individu à lui-même, d'un individu à un autre de même espèce, d'un individu à un autre espèce différente" (1883). Edmond Andrieu (1833-1889) dans le chapitre "Des greffes" de son *Traité de dentisterie opératoire* (1889), expose toutes les précautions d'antiseptisme et le protocole endodontique à observer pour la préparation de la dent (Fig. 6) car pour lui il y a trop de risques infectieux avec une dent même très saine, non préparée, tant pour une greffe simple, que prothétique ou thérapeutique. Il expose également le procédé opératoire de "l'implantation de dents dans des alvéoles artificielles" pratiqué depuis 1881 par M. Younger de San Francisco. Enfin, en 1889, Pierre Apolloni Préterre (1820-1893) sort de son mutisme au sujet des greffes pour déclarer que leurs indications devraient pratiquement se réduire à des cas orthodontiques où "la perte de la dent ne cause aucun préjudice" ; puis il en dénonce aussi les dérives chez "les individus sans vergogne qui, prenant un terme respectable pour enseigne, en ont fait le prétexte d'un commerce malpropre".

## Conclusion

Souvent la réimplantation a bien été le recours propice à tou-

Fig 6. Ed. Andrieu. (*Traité de dentisterie opératoire* p. 637)



Fig. 403.  
Dent placée dans un bain antiseptique pendant l'opération de l'obturation. — (E. B.)

tes les vicissitudes diagnostiques et opératoires. Les transplantations ont suscité bien des doutes et des controverses. On peut aussi penser que ces dernières n'ont probablement jamais été très nombreuses de par leurs multiples exigences et aléas thérapeutiques. On a suivi l'évolution du choix des donneurs qui, au tout début, est le subalterne du receveur : la "sienne damoyse" de la princesse, le "soldat de la compagnie" du capitaine ; puis, la jeunesse devant assurer le succès de l'opération, les petits Savoyards nombreux et pauvres sont une excellente ressource. On peut penser que la désaffection de la première moitié du XIXe s., concernant plus particulièrement les transplantations est contemporaine de la révolte romantique et sociale, mais, sans aucun doute aussi, largement influencée par les très fréquents insuccès, la peur de la contamination due aux prises de conscience de l'hygiène, et par les contraintes imposées au patient. De plus, on ne peut ignorer les progrès réalisés en prothèse conjointe et adjointe qui offrent alors une solution de sauvegarde de l'apparence et de la fonction nettement moins risquée. Enfin, les avancées tant microbiologiques qu'histologiques et physio-pathologiques de la deuxième moitié du XIXe s. vont modérer l'optimisme du siècle précédent. Lors des deux dernières décennies, le protocole opératoire se fait de plus en plus rigoureux ; les greffes autogènes sont faites dans les meilleures conditions possibles pour l'époque ; les indications de transplantations se réduisent progressivement à des opérations ne pouvant nuire au donneur. Mais ces progrès tant scientifiques que cliniques et éthiques n'endigueront pas pour autant l'exploitation de la misère des Fantine par des opérateurs peu scrupuleux. Il faudra attendre le développement des dents en porcelaine fabriquées industriellement pour que disparaisse progressivement ce commerce de dents humaines. Ce qui fait doublement regretter l'ignorance ou le mépris de l'invention de Maggiolo, sachant que les premières implantations dans des alvéoles artificielles se feront avec des dents "fraîches" ou sèches.

## Bibliographie

- ANDRAL. *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, Méquignon, J. B. Baillière, Paris, 1831.
- ANDRIEU Edmond. *Traité de dentisterie opératoire*, Doin, Paris, 1889.
- ANDRY Nicolas. *L'Orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les Enfants les difformités du corps*, veuve Alix, Paris, 1741.
- BELL Benjamin. *System of surgery*, Ch. Elliot, Edinbourg, 1787. *Cours de chirurgie*, (trad. Boquillon), Th. Barrois, Paris, 1796.
- BOURDET Étienne. *Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du Dentiste*, J. Th. Herissant, Paris, 1757.
- BUNON Robert. *Essay sur les maladies des dent*, Briasson, Paris, 1743. À propos des petits Savoyards, Bunon écrit : "La beauté prétendue de leurs Dents, dont on vante surtout la blancheur, est un des arguments les plus ordinaires qu'on apporte, pour prouver qu'il est inutile, de prendre tant de soin de la bouche des Enfants, ou même de celle des Adultes" (p. 203). "Le teint bronzé de ces mêmes Enfants & la saleté de leur visage, toujours couvert de suye & de crasse contribuent à relever cet éclat", p. 206-207.
- COURTOIS Honoré Gaillard. *Le dentiste observateur*, Michel Lambert, Paris, 1775.
- DAVID Théophile. Étude de la greffe dentaire, *Thèse de médecine*, n° 423, T. 8, Paris, 1877.
- DELABARRE Christophe-François. *Traité de la partie mécanique de l'art du chirurgien-dentiste*, Croullebois, Paris, 1820.
- DÉsirABODE Antoine (1781-1851) et ses fils. *Nouveaux éléments complets de la science et de l'art du Dentiste*, Labé, 2e éd., Paris, 1845.
- DIONIS Pierre. *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin Royal*, L. d'Houry, Paris, 1707.
- DUPONT (? - 1661) *Remède très-véritable et très assuré pour oster et empêcher à jamais le mal des dents, sans les arracher, inventé et pratiqué par moy Dupont opérateur du Roi recogneu expert pour toutes sortes de maux & accidents qui tombent sur les dents*, 1633.
- DUVAL Jacques-René. *Le dentiste de la jeunesse*, Croullebois, Paris, 1817.
- FAUCHARD Pierre. *Le Chirurgien Dentiste*, 1ère éd., P. J. Mariette, Paris, 1728, 2ème éd., P. J. Mariette, Paris, 1746.
- FOURNIER du PEScAY. *Dictionnaire des sciences médicales*, Pancoucke, Paris, 1814.
- FOX Joseph. *The history and treatment of the diseases of the teeth*, Th. Cox, London, 1806. *Histoire naturelle et maladies de dents de l'espèce humaine*, (trad. Lemaire), Bechet jeune, Paris, 1821.
- GARIOT Jean-Baptiste. *Traité des maladies de la bouche*, Duprat-Duverger, Paris, 1805.
- GERAUDLY Claude. *L'Art de conserver les Dents*, P. G. Le Mercier, Paris, 1737.
- HÉMARd Urbain. *Recherche de la vraye anathomie des dents, nature et propriété d'icelles*, Benoist Rigaud, Lyon, 1582. Réédition par la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Rodez, 2009.
- HUNTER John. *The natural history of the human teeth*, J. Johnson, London, 1771. *A practical treatise on the diseases of the teeth*, J. Johnson, London, 1778.
- HUNTER John. *Traité des dents humaines comprenant leur structure, leurs usages, leur mode de formation, leur développement et leurs maladies*, (trad. J. Richelot), Fortin Masson, Paris, 1843.
- JOURDAIN Anselme. *Traité des dépôts dans le sinus maxillaire, des fractures et des caries de l'une et l'autre mâchoire - suivi de réflexions et d'observations sur toutes les opérations de l'art du dentiste*, L. C. d'Houry, Paris, 1760.
- JOURDAN et MAGGIOLo. *Le Manuel de l'art du dentiste*, Nancy, 1807.
- LAFORGUE Louis. *Théorie et pratique de l'art du dentiste*, Croullebois, Paris, 1802.
- LÉCLUZE Louis. *Eclaircissements essentiels pour parvenir à préserver les dents de la carie et à les conserver jusqu'à l'extrême vieillesse*, Duchesne, Paris, 1754.
- LEFOULON Pierre-Joachim. *Nouveaux traité théorique et pratique de l'art du dentiste*, Chamerot, Paris, 1841.
- LOUIS Antoine. *Dictionnaire de chirurgie communiqué à l'Encyclopédie*, Saillant & Nyon, Paris, 1789.
- MAGITOT Émile-Jean. Étude sur le développement et la structure des dents humaines, *Thèse de médecine* n° 287, T. 9, Paris, 1857.
- MAGITOT Émile-Jean. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (dir. Dechambre), Masson, Asselin, Paris, 1883.
- MAGITOT Emile-Jean. "Notes sur deux cas de réimplantation", *Archives*, Paris, 1865.
- MAURY François. *Traité complet de l'art du dentiste d'après l'état actuel des connaissances*, 1ère & 2ème éd. Gabon, Paris, 1828, 1833. 3ème éd., Just Rouvier, Paris 1841.
- MERCIER Louis-Sébastien. *Le tableau de Paris*, Hambourg, Neufchâtel, Amsterdam, 1781-1788. Réédition, La Découverte, Paris, 1992.
- MOUTON Claude. *Essay d'odontotechnie*, Antoine Boudet, Paris, 1746.
- PARÉ Ambroise. *Œuvres complètes de chirurgie*, (Liv. XVI, chap. 26), Buon, Paris, 1575.
- PORTAL Antoine. *Précis de chirurgie pratique*, Vincent, Paris, 1768.
- PRÉTERRE Pierre Apolloni. *Les dents, leurs maladies, leur traitement et leur remplacement*, chez l'auteur, Paris, 1884.
- REDIER Jean. *Greffes dentaires par transplantation*, J. B. Baillière, Paris, 1879.
- ROGERS William. *Dictionnaire des sciences dentaires*, P. H. Krabbe, Paris, 1847.